



## 7. GUIDE DES SPORTS CYCLISTES

### CHAPITRE 7 – PISTE

---

7.1	GENRES D'ÉPREUVES .....	2
7.2	SANCTION DES ÉPREUVES.....	2
7.3	LES CATÉGORIES DE COUREURS .....	2
7.4	LIMITES DE BRAQUET .....	3
7.5	FRAIS D'INSCRIPTION .....	3
7.6	BOURSES ET PRIX EN MARCHANDISE .....	3
7.7	AUTRES RÈGLEMENTS.....	3
7.8	DISCIPLINE .....	3
7.9	ÉQUIPEMENT .....	4
7.10	CHAMPIONNATS CANADIENS ET QUÉBÉCOIS SUR PISTE.....	4
7.11	CHAMPIONNATS QUÉBÉCOIS SUR PISTE .....	5
7.12	POLITIQUE DE REMISE DES MÉDAILLES ET MAILLOTS.....	5
7.13	RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX ET ÉTIQUETTE.....	6

Les règlements qui suivent s'appliquent à toutes les compétitions sanctionnées par la FQSC, ainsi qu'à tous les coureurs (licenciés du Québec ou de l'extérieur du Québec) qui y prennent part.

## 7.1 GENRES D'ÉPREUVES

Le cyclisme sur piste compte une multitude d'épreuves, disputées individuellement, en peloton ou par équipe : Vitesse H et F, 1000 m H, 500 m F, poursuite individuelle, course aux points, poursuite par équipe, vitesse par équipe, keirin, course à l'américaine H, scratch race, course par élimination, Omnium ...

## 7.2 SANCTION DES ÉPREUVES

Les épreuves peuvent être de différents niveaux de sanction : provinciale, interprovinciale, nationale ou internationale. Certaines restrictions s'appliquent sur la participation des coureurs selon le niveau de sanction.

### 7.2.1 Sanction nationale ou internationale

Les coureurs détenant une licence étrangère peuvent courir avec cette licence uniquement dans les courses internationales et nationales, à l'exception des coureurs américains. Les coureurs américains doivent détenir une licence internationale (UCI), la licence domestique émise par USA Cycling n'étant pas valide au Canada.

### 7.2.2 Sanction provinciale ou interprovinciale

Un coureur étranger, à l'exception des coureurs américains, doit produire une lettre de sa fédération nationale pour pouvoir prendre part à des compétitions de sanction provinciale ou interprovinciale au Québec.

## 7.3 LES CATÉGORIES DE COUREURS

Dans le cadre des activités reconnues ou sanctionnées par la FQSC, les cyclistes sont regroupés en fonction de leur âge, sexe, et niveau d'habileté. Lors des épreuves sur piste au Québec les catégories suivantes seront en vigueur (à l'exception des Championnats québécois et canadien) :

Il y a 4 grandes catégories sur piste. Les coureurs seront classés dans une catégorie selon leur temps réalisé lors d'un 200m lancé ou selon leur niveau d'habileté sur piste :

- Catégorie 1 : *Expérience avancée en piste et niveau de performance au 200m lancé s'approchant ou inférieur à 13 secondes*
  - Catégorie 2 : *Expérience intermédiaire en piste et niveau de performance se situant entre 13 et 14 secondes au 200m lancé*
  - Catégorie 3 : *Première course ou peu d'expérience en piste avec un temps supérieur à 14 secondes au 200m lancé*
  - Catégorie F : Catégorie féminine (*voir note plus bas*)
- Une cycliste féminine qui réalise le standard ou possédant les aptitudes des catégories 1 ou 2 pourra évoluer dans cette catégorie si elle le désire.
  - Un cycliste masculin pourra faire une demande de surclassement au commissaire lors de sa première épreuve. Par contre, il devra évoluer dans cette catégorie pour le reste de l'année.
  - Sur approbation du coordonnateur route et piste, un coureur pourrait être sous-classé dans la catégorie inférieure.

### Réalisation des standards

Lors des deux premières épreuves de la Coupe du Québec et de la première course de la série provinciale, la première épreuve courue sera le 200m lancé. Par la suite, lors des autres compétitions, seulement les coureurs n'étant pas classés dans une catégorie feront un 200m lancé au début de la journée pour déterminer leur catégorie.

Lors des Championnats québécois et canadien, le cycliste s'inscrira dans la catégorie piste qui est inscrite sur sa licence : Minime, Cadet, Junior, Senior (Espoir et Elite) ou Maître.

## 7.4 LIMITES DE BRAQUET

Les coureurs des catégories minime et cadet ne peuvent excéder une distance de 6.84 m (48x15). Il n'y a pas de limite de braquet pour les autres catégories. *La vérification des braquets sera effectuée avant le début de la journée. Un commissaire peut procéder à une vérification en tout temps.*

## 7.5 FRAIS D'INSCRIPTION

La FQSC ne se porte aucunement garante des bourses annoncées par un organisateur de courses. L'officiel en charge annoncera, au moment de l'inscription des coureurs, les montants ou prix qui seront présentés par l'organisateur.

Les frais d'inscription selon le type de course et le niveau de sanction s'établissent comme suit:

TABLEAU 1 – FRAIS D'INSCRIPTION SUR PISTE		
(Montants maximums)		
Niveau de sanction	Catégorie (âges)	Montant maximum
Coupe du Québec	17 ans et plus	25\$/journée
	16 ans et moins	20\$/journée
Championnat Québécois	Junior, Senior	55\$/Omnium
	Maître	55\$/Omnium
	Minime, Cadet	45\$/Omnium

## 7.6 BOURSES ET PRIX EN MARCHANDISE

Afin de favoriser le développement de la piste, les organisateurs ne seront tenus que de remettre des médailles lors de ces compétitions, et une plaque (trophée) au terme d'une série.

## 7.7 AUTRES RÈGLEMENTS

### 7.7.1 Formation obligatoire

Les coureurs désirant participer à une épreuve sur piste devront avoir suivi une initiation au cyclisme sur piste par un entraîneur dûment accrédité. Le coordonnateur technique ou le commissaire en chef de l'épreuve pourront autoriser un coureur à s'inscrire après avoir pris connaissance des antécédents de l'athlète (Équipe nationale, a roulé sur le vélodrome de Montréal,...)

### 7.7.2 Dossard permanent

En tout temps lors des épreuves de la série provinciale ou de la Coupe du Québec, un coureur devra porter ses deux dossards, un de chaque côté.

Dans le cas des Championnats québécois et canadien sur piste, les dispositions suivantes s'appliqueront:

- Les coureurs sont tenus de porter un seul dossard au milieu dans le bas du dos pour les épreuves suivantes : 500m, kilo, poursuite, vitesse par équipe ;
- Les coureurs sont tenus de porter deux dossards, un de chaque côté, pour les épreuves suivantes : 200m, vitesse, course aux points, scratch, madison, et toutes les épreuves en peloton ;

## 7.8 DISCIPLINE

Un coureur qui sera pris en défaut pour comportement antisportif, pour s'être battu, avoir commis une fraude ou un geste irrégulier, avoir une conduite déplacée en public, avoir injurié un commissaire, etc..., pourra être disqualifié par le commissaire en chef de l'épreuve. Une pénalité plus sévère, selon l'importance de l'infraction, pourra également être imposée par le Comité directeur.

## 7.9 ÉQUIPEMENT

### 7.9.1 Vélo

#### **Idem à la section Équipement (8.6) du règlement route**

#### **Roues pleines, à bâtons et dimension de la jante (8.6.2) du règlement route**

Selon l'article 1.3.018 de la réglementation de l'UCI, les roues dites classiques n'ont pas besoin de faire l'objet de tests de sécurité et sont donc autorisées sans restriction. On entend par roue classique, une roue de 16 rayons métalliques minimum ; les rayons peuvent être ronds, plats ou ovales pour autant qu'aucune dimension n'excède 2,4 mm ; la coupe de la jante doit s'inscrire dans un gabarit de 2,5 cm de côté.

Pour tout autre modèle de roue, seul ceux qui ont été approuvés préalablement par l'UCI seront acceptés dans les épreuves sur piste en groupe. Afin de savoir si un modèle de roue est approuvé, veuillez consulter le site de l'UCI à l'adresse suivante : <http://www.uci.ch/templates/UCI/UCI2/layout.asp?MenuId=MTk1OQ>. Prenez note que cette liste évoluera dans le temps et qu'elle doit être considérée comme la seule source pour vérifier si un modèle est approuvé. Un modèle qui n'apparaît pas sur la liste sera donc refusé dans les courses sur route en groupe.

#### ***Junior, senior et maître***

Les coureurs des catégories junior, senior et maître sont autorisés à utiliser les roues pleines ou à bâtons lors des CLM. Lors des épreuves en peloton, ils devront se conformer à la règle 1.3.018 décrite ci-haut.

#### ***Minime et cadet***

Les coureurs des catégories minime et cadet ne sont pas autorisés à utiliser les roues pleines et les roues à bâtons. De plus, la hauteur maximale que pourra avoir la jante ne devra pas être supérieur à 40mm. La mesure ne tient pas compte du pneu.

### 7.9.2 Casque rigide

#### **Idem à la section Casque rigide (8.6.4) du règlement route**

## 7.10 CHAMPIONNATS CANADIENS ET QUÉBÉCOIS SUR PISTE

Lors des Championnats québécois sur piste et canadien sur piste, on ne fait pas de distinction chez les seniors entre les coureurs Élite (23 ans et +) et les coureurs Espoir (moins de 23 ans). De plus, les coureurs seniors 1-2 et 3 courent regroupés dans un même peloton.

## 7.11 CHAMPIONNATS QUÉBÉCOIS SUR PISTE

Les Championnats québécois sur piste sont ouverts aux amateurs et aux professionnels et sont réservés exclusivement aux cyclistes québécois (détenant une licence du Québec).

Le Championnat québécois sur piste regroupe l'ensemble des catégories et est couru selon la formule de l'Omnium. Voici la répartition des épreuves officielles de l'Omnium par catégorie :

### 7.11.1 Épreuves

Tableau 2 – Épreuves de l'Omnium du Championnat Québécois par catégorie

Catégories	Épreuves
Senior H	200m lancé – Poursuite 4000m – 1000m CLM – Keirin – Course aux points 20 km – <i>Tempo 15 km</i> – Élimination
Senior F*	200m lancé – Poursuite 3000m – 500m CLM – Keirin – Course aux points 10 km – <i>Tempo 7,5 km</i> – Élimination
Junior H	200m lancé – Poursuite 3000m – 1000 CLM – Keirin – Course aux points 20 km – <i>Tempo 10 km</i> – Élimination
Junior F	200m lancé – Poursuite 2000m – 500m CLM – Keirin – Course aux points 10 km – <i>Tempo 7,5 km</i> – Élimination
Maître 1	200m lancé – Poursuite 3000m – 1000m CLM – Keirin – Course aux points 12,5 km – Scratch 7,5 km – Élimination
Maître 2	200m lancé – Poursuite 3000m – 750m CLM – Keirin – Course aux points 12,5 km – Scratch 7,5 km – Élimination
Maître 3-4	200m lancé – Poursuite 2000m – 500m CLM – Keirin – Course aux points 10 km – Scratch 5 km – Élimination
Cadet H	200m lancé – 500m CLM – Course aux points <i>12,5 km</i> – Élimination – <i>Tempo 7,5 km</i>
Cadet F	200m lancé – 500m CLM – Course aux points <i>10 km</i> – Élimination – <i>Tempo 5 km</i>
Minime H	200m lancé – 500m CLM – Course aux points 7,5 km – Élimination – <i>Tempo 7,5 km</i>
Minime F	200m lancé – 500m CLM – Course aux points 7,5 km – Élimination – <i>Tempo 5 km</i>

*\*La catégorie Senior F comprend également les Maître Femmes.*

*Advenant un faible nombre d'inscrits (moins de dix coureurs dans une catégorie donnée), certaines catégories seront regroupées et la plus petite distance sera conservée. Voici des exemples de regroupements : minime-cadet, junior-senior, maître 1-2-3-4.*

### 7.11.2 Critères d'éligibilité

Pour être admissible aux médailles et maillots de Champion québécois, un coureur doit détenir une licence de la FQSC. Pour se faire, le coureur doit avoir la citoyenneté canadienne, le statut d'immigrant reçu, et avoir une résidence permanente au Québec depuis 3 mois.

Un coureur ne peut participer à plus d'un Championnat québécois sur piste, exception faite des coureurs cadets dernière année, qui peuvent participer au Championnat québécois Élite dans la catégorie junior (H ou F).

### 7.11.3 Omnium

Le classement de l'omnium sera établi en prenant en considération les 5 meilleurs résultats des coureurs lors des épreuves auxquelles ils auront participé. Pour ces 5 épreuves, chaque gagnant se verra attribuer 40 points, chaque deuxième se verra attribuer 38 points, chaque troisième se verra attribuer 36 points, etc. Les coureurs classés 21<sup>e</sup> et au-delà se verront attribuer 1 point chacun.

Le gagnant de l'omnium sera la coureur ayant obtenu le plus haut total de points. *Advenant le cas où certaines catégories courraient regroupées, il y aura un classement et un podium distinct pour chacune d'entre elles.*

Tout coureur abandonnant l'une des épreuves sera considéré comme ayant abandonné la compétition et figurera après le dernier coureur classé au classement final avec la mention « DNF » (n'a pas terminé). Sauf pour l'Élimination, tout coureur étant retiré de toute autre épreuve sera pénalisé par une déduction de 40 points.

En raison d'intempéries, l'omnium sera considéré comme valide lorsqu'un minimum de trois épreuves seront finalisées. Les commissaires pourront modifier l'horaire et décider de devancer des épreuves ou de terminer la compétition à tout moment en raison d'intempéries ou de prévision météo incertaine.

## 7.12 POLITIQUE DE REMISE DES MÉDAILLES ET MAILLOTS

Le maillot de champion québécois sur piste sera remis en fonction du classement à l'omnium.

La FQSC fournira le logo de champion québécois aux coureurs concernés, afin que ceux-ci puissent l'intégrer sur leur maillot de club. De plus, ces coureurs auront un dossard permanent sur fond bleu pâle l'année suivante, dans la mesure où ils sont toujours dans la même catégorie. La FQSC mettra en évidence la liste des champions québécois sur son site.

## 7.13 RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX ET ÉTIQUETTE

- Il est strictement défendu d'uriner à l'intérieur du vélodrome.
- Les animaux sont strictement interdits au centre de la piste par souci de sécurité pour les participants.
- La présence de jeunes enfants est déconseillée au centre de la piste. Dans le cas contraire, le parent prend l'entière responsabilité des risques et peut se voir obliger de sortir l'enfant à l'extérieur, si il y a un risque pour les coureurs ou l'enfant)
- Vous devez changer de vêtements avec discrétion.
- Pour monter sur la piste, vous devez démarrer sur le bord gauche de la côte d'azur et monter graduellement en piste à partir de la sortie du virage. Prévoyez votre entrée en piste en regardant derrière vous à droite (angle mort) pour éviter de faire obstruction à un coureur déjà en piste.
- Ne roulez pas sur la côte d'azur plus longtemps qu'il est nécessaire pour entrer et sortir de la piste. Une aire est prévue au centre de la piste pour vous échauffer ou pour votre retour au calme.
- Durant les périodes d'entraînement, il est primordial de séparer la piste en deux sections par la ligne bleue. Généralement, le corridor des sprinters est réservé aux coureurs qui effectuent des sprints ou des intervalles. Le corridor situé entre la ligne rouge et la ligne bleue sert au dépassement des coureurs plus rapides. Finalement, la zone située au dessus de la ligne bleue est la zone lente. Il est important de bien vérifier son angle mort pour s'assurer qu'aucun coureur ne s'approche par derrière avant de changer de trajectoire.
- Ne roulez pas lentement au haut de la piste. Les risques de chute sont plus élevés en haut de la piste.
- Un coureur qui chute devant vous glissera vers le bas, c'est la loi de la gravité ; vous devez alors accélérer et monter vers le haut de la piste pour éviter ce coureur. N'essayez pas de passer en bas, vous chuterez également.
- Lorsqu'il y a plusieurs coureurs en piste, soyez prévoyant et regarder toujours dans une zone de 50m en avant de vous. Prévoyez constamment un plan pour sortir de la piste au cas où un problème survenait, tout en vérifiant vos angles morts avant de procéder.
- Communiquez avec les autres coureurs pour les avertir de votre présence lorsque nécessaire.
- Lors des périodes d'entraînement, il arrive fréquemment qu'un groupe de coureurs se forme en ligne. Chaque coureur mène le groupe à tour de rôle. *Avant de céder la tête du groupe, il faut regarder si aucun coureur ne se trouve au-dessus de celui-ci.* Ne jamais donner de relais deux coureurs en même temps.

- Il ne peut y avoir plus de 30 coureurs sur la piste en même temps lors d'un entraînement ou d'un échauffement.
- Lors des courses en peloton, il ne peut y avoir plus de 24 coureurs sur la piste en même temps, sauf pour les courses élimination et à l'américaine, où un nombre maximum de 30 coureurs est permis.
- Lorsque vous roulez en file indienne, il est conseillé d'éviter de dépasser la roue arrière du coureur devant par sa droite. Si le coureur décide de prendre un relais, vous risquez de chuter si votre roue se trouve à sa hauteur.
- Lors d'événement, les coureurs doivent se conformer aux directives du maître de piste.
- Le coureur est responsable de bien coller ses boyaux avec de la colle spécialement conçue pour la piste. Un coureur qui déjante et cause une chute collective, et que son boyau n'était pas assez collé, recevra une amende de 100\$.

#### Étiquette pour dépasser un coureur

- En temps normal, vous devez passer un coureur plus lent par sa droite.
- En tout temps, vous devez conserver votre ligne et indiquer si vous allez changer de trajectoire.
- Si vous passez un coureur par sa gauche *ou par sa droite*, vous devez lui crier « ligne » pour qu'il conserve sa ligne et éviter de provoquer une collision avec vous.